



SMA - N° 25- 001

Mesdames, Messieurs les membres du Comité syndical

Objet : Réunion du Comité Syndical

A Mâcon, le 10 janvier 2025

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous convier au prochain Comité Syndical du SYDESL qui se tiendra le :

**Jeudi 23 janvier 2025 à 9 h 30
Au SYDESL – Cité de l'Entreprise – 200, bld de la Résistance
71000 MACON**

Au cours de cette réunion, vous délibérerez selon l'ordre du jour joint à la présente.

En cas d'indisponibilité, vous devez vous faire représenter par votre suppléant(e), à qui vous voudrez bien transmettre le dossier.

En dernier recours, et en cas d'indisponibilité de ce dernier, vous pouvez donner pouvoir à un.e délégué.e SYDESL d'une autre collectivité dont vous vous assurerez de la présence.

Selon l'article 170 de la loi 3DS, à compter du 1^{er} août 2022, la visioconférence est devenue pérenne sauf deux fois par an, où la réunion ne peut avoir lieu qu'en présentiel. Aussi, afin d'honorer la réglementation, il a été convenu d'organiser cette instance physiquement et de ne pas proposer la visioconférence.

Le Comité Syndical sera suivi de la remise de médaille à 4 agents ainsi que la cérémonie des voeux. Un buffet déjeunatoire sera servi à l'issue de cet évènement.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président,



Jean SAINSON

COMITE SYNDICAL

Du 23 janvier 2025 au SYDESL

Ordre du Jour

I - Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du SYDESL du 12 décembre 2024.

II – Synthèse des décisions du Président

III– Rapports

1. Rapport d’Orientations Budgétaires

IV – Informations

V– Questions diverses